

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Roch Hachana



Parachâ Nitsavim Séli'hot

« **Vous vous tenez devant Hachem** » : vivre avec le Créateur à chaque pas de l'existence

« **V**ous vous tenez aujourd'hui tous devant Hachem votre D., vos chefs de tribu, vos sages, vos gardes, tout homme d'Israël, vos enfants, vos femmes, le converti qui réside au sein de ton camp depuis le fendeur de bois jusqu'au puits d'eau. » Cette préoccupation doit être présente à l'esprit d'un homme à chaque instant : savoir qu'il se tient devant Hachem son D. qui le regarde et veille sur lui personnellement à chaque étape de sa vie, que c'est de Lui qu'il puise sa force et que tout ce qui lui arrive dans tous les domaines provient de Lui.

L'Admour, Rabbi Avraham Yaakov de Sadigora, illustre cette idée à travers une lecture originale du verset : *"רבות מהשבות"* "רבות איש ועצה ה' היא תקום", « *Nombreuses sont les pensées dans le cœur de l'homme (mais) c'est ce que conseille Hachem qui se maintiendra* », qu'il commente de la manière suivante : A quel moment les pensées assaillent-elles de toutes parts le cœur d'une personne la laissant inquiète et angoissée : « *Nombreuses sont les pensées dans le cœur* » ? Réponse : lorsqu'il pense que tout vient « *de l'homme* », car il est alors persuadé qu'il doit affronter **seul** tous ses problèmes. En revanche « *c'est ce que conseille* », le meilleur conseil est : « *Hachem qui se maintiendra* », de maintenir constamment Hachem devant

ses yeux. De cette manière, il se souviendra que rien n'advient sans l'intervention du Créateur et il s'en remettra entièrement à Lui. Ainsi, toutes ses inquiétudes et angoisses s'envoleront.

Tout dépend de la prière

Un des trois moyens d'annuler un mauvais décret est la prière. La Guémara (Roch Hachana 16b) enseigne : « Rabbi Its'hak dit : la prière est bonne avant le décret et après le décret. » A priori, on peut se demander comment la prière peut influencer le décret une fois que celui-ci a été décidé, puisque venant du Ciel, il représente donc ce qui est le meilleur pour l'homme. Cela ressemble à un malade suppliant son médecin de cesser le traitement qu'il lui administre sous prétexte qu'il est douloureux. Une telle demande serait qualifiée d'insensée puisque la douleur subie a pour but de le guérir. De même, celui qui prierait pour annuler un décret rigoureux entraverait ainsi les conséquences bénéfiques que ce décret devait entraîner. Rabbi Tsadok Hachohen de Lublin répond de la manière suivante : lorsqu'un homme prie comme il se doit, en ressentant qu'il se tient debout devant Hachem, il devient alors une autre personne. Dès lors, sa prière a une raison d'être car grâce à elle, il n'est désormais plus celui sur qui le décret a été prononcé mais un nouvel homme qui, lui, n'a nul besoin des souffrances et des peines prévues par ce décret.



Un Avrekh m'a raconté que lorsqu'il dut faire circoncire son fils, il eut alors recours (par erreur) à un Mohel qui s'avéra après coup incompetent. Ce dernier blessa le nouveau-né. A son immense regret, le père après s'être renseigné, dut se rendre à l'évidence qu'il n'existait en Eretz Israël de médecin suffisamment expérimenté pour le guérir. L'unique spécialiste en la matière se trouvait en Amérique et malheureusement les dépenses nécessaires pour s'y rendre et pour y obtenir les soins nécessaires s'élevaient au total à deux cent cinquante mille dollars. L'Avrekh, qui n'avait jamais vu de sa vie une telle somme, ne savait plus que faire. En arrivant au Collè, sa 'Havrouta (compagnon d'étude, n.d.t) lui demanda pourquoi il avait l'air tellement affligé. Nos Sages nous enseignent : « Une personne rongée par l'inquiétude doit confier celle-ci à quelqu'un. » Il relata donc à son ami l'épreuve qui le tourmentait. Ce dernier s'exclama : « Allons prier de tout notre cœur l'office de Min'ha afin de susciter la Miséricorde Divine. » Ils cherchèrent tous deux un Beth Hamidrach où personne ne les connaissait et ils y prièrent intensément pendant trois quarts d'heure de tout leur être et de toutes leurs larmes pour qu'Hachem amène une rapide délivrance. Sitôt sa prière achevée, l'Avrekh constata que la personne chargée de son dossier avait tenté de le joindre au téléphone. Lorsqu'il le rappela, celui-ci lui annonça une bonne nouvelle : cela faisait des années que le Conseil des médecins en Eretz Israël suppliait le spécialiste

(auquel il devait avoir recours) de venir leur enseigner les techniques médicales qu'il utilisait. Celui-ci après maintes insistances s'était laissé convaincre et il était disposé à s'occuper de son fils aux frais de la caisse d'assurance maladie dont l'Avrekh faisait partie. Le spécialiste opéra donc l'enfant en présence des médecins désireux d'apprendre de son expérience. Plus encore, la caisse d'assurance maladie versa des dommages et intérêts à l'Avrekh pour avoir permis d'utiliser son fils comme sujet d'enseignement médical. Telle est la force de la prière : elle adoucit entièrement les décrets rigoureux et combler l'homme de tous les bienfaits !

La miraculeuse propriété du dernier Chabbath de l'année

Le Baal Hatania enseigne au nom de son Rav, le Maguid de Merzitch, qui lui-même l'a entendu du Baal Chem Tov, que la raison pour laquelle on ne bénit pas le nouveau mois lors de ce Chabbath, bien que celui-ci précède le mois de Tichri, est que le Saint-Béni-Soit-Il en personne le bénit. C'est cette bénédiction du mois qui nous donne le pouvoir de bénir nous-mêmes tous les autres mois de l'année.

Le Béer Maïm 'Haïm pour sa part écrit que « Toutes les bénédictions et les bienfaits de la semaine, tant sur le plan individuel que collectif, découlent du Chabbath qui précède (...). » Dès lors, il en est de même en ce qui concerne le grand jour redoutable de Roch Hachana où la vie, la subsistance et tous les



besoins de l'homme sont décrétés, cela aussi découle du Chabbath qui précède. C'est pourquoi le Choul'han Aroukh (428, 4) précise que l'on lit systématiquement la Paracha de Nitsavim avant Roch Hachana du fait que ce jour y est évoqué en allusion comme l'enseigne le Zohar (Pin'has, 231) : "Chaque fois qu'il est écrit היום (Aujourd'hui) il s'agit du jour de Roch Hachana" (et au début de la Paracha, il est également mentionné אתם ניצבים היום כולכם, *Vous vous tenez tous aujourd'hui* n.d.t). Roch Hachana est donc évoqué en filigrane lors du Chabbath qui le précède, c'est la raison pour laquelle on lit cette Paracha pendant ce Chabbath.

D'après les paroles du Béer Maïm 'Haïm, il en ressort que ce qui est enseigné au sujet de Roch Hachana : « Toutes les créatures comparaissent devant Lui comme ceux que l'on passe en revue (l'un après l'autre) » débute à partir de ce Chabbath. Toute personne sensée en tirera donc les conséquences nécessaires et fera de son possible pour tirer le plus grand profit d'un jour aussi important !

Rabbi Pin'has de Karitz, quant à lui, rapporte que chaque Chabbath au moment de la Séouda Chlichit (le troisième repas que l'on consomme le Chabbath en général en fin d'après-midi, n.d.t), on fixe la manière dont on se

conduira avec l'homme pendant toute la semaine qui suit. C'est pourquoi ajoute-t-il, ce repas est qualifié en termes de Kabala de "Zéïr Apnine", "la petite face", car chacun devra s'y conduire avec humilité. Rabbi Chemerel ajoute que réciproquement, Séouda Chlichit est un moment propice pour demande de mériter cette vertu d'humilité. Dès lors, pendant Séouda Chlichit du Chabbath précédant Roch Hachana, chacun s'efforcera de prier afin d'entrer dans ce grand jour contrit et soumis suivant les paroles de la Guémara (Roch Hachana 26b) : כמה דכ"ף אינש דעתיה מפי מעף : un homme est d'autant mieux exaucé à Roch Hachana qu'il soumet plus son cœur.

Nos Sages nous enseignent (Roch Hachana 16b) "toute année qui est pauvre à son début est abondante à sa fin" et Tossefot d'expliquer que "du fait de leur indigence, les juifs ont ainsi le cœur contrit et on les prend en pitié dans le Ciel". Chacun pourra puiser un immense réconfort de ces paroles. Il arrive en effet qu'une personne ressente à l'entrée de la fête un tel désordre dans son esprit qu'elle est incapable de se concentrer comme il se doit dans la prière et le travail spirituel qu'elle doit effectuer. Le Yétser Hara qui n'est autre que le Satan se réjouit alors de l'aubaine qui s'offre à lui de la faire sombrer dans le piège du découragement.



Roch Hachana

Roch Hachana : Faire régner Hachem sur le monde entier -

Notre Paracha débute par les mots (29,9) «*Vous vous tenez en ce jour tous devant votre D. vos chefs de tribus, vos Sages, vos gardes, chaque homme d'Israël*». (Le Zohar – Parachat Pin'has, 131) enseigne que "ce jour" évoqué dans le verset fait allusion au jour de Roch Hachana **où nous avons le mérite de comparaître devant Hachem notre D. et notre Père Céleste.** La Guémara (Roch Hachana 16a) nous apprend qu'en ce jour nous avons l'obligation de faire régner sur nous le Créateur du monde: "Le Saint Béni Soit-Il dit: exprimez devant moi des témoignages de royauté afin de me faire régner sur vous". Dans la prière de Roch Hachana nous disons **היום החלה מעשיך**, "ce jour est le début de Ton œuvre", car selon les livres qui expliquent le sens ésotérique de la Torah sur le verset (Chemouël I 11,14) < Venez à Guilgal et renouvelons là-bas la Royauté », chaque année la Royauté Divine est renouvelée en ce jour. Cela signifie en fait, que de la même manière que D. créa le monde en six jours à partir du néant, Il le recrée entièrement à Roch Hachana. C'est donc également un temps propice pour interioriser la Emouna qu'Hachem crée et dirige tout ce qui existe et qu'Il est, a été et sera l'Auteur de tout ce qui se déroule dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous mentionnons à maintes reprises dans la prière du jour la Royauté Divine: **מלך על**

כל העולם כולו "règne sur le monde entier", ויאמר כל אשר נשמה באפו ה' "et tout ce qui possède un souffle de vie dira alors : Hachem D. d'Israël est le Roi et sa Royauté s'étend sur toute souveraineté ", המלך הקדוש "le Roi Saint", etc...

Un couple de juifs américains rescapés des camps de concentration rejetèrent, à D. ne plaise, après la guerre le joug de la Torah et des Mitsvot. Le Yiddish qu'ils continuaient à parler entre eux, étant tous deux originaires de Pologne; constitua pour et pour leur fils le seul lien avec le judaïsme. Lorsque ce dernier eut atteint l'âge de vingt ans, il commença à s'occuper du commerce de la drogue avec deux associés non-juifs. Après cinq ans, ils se firent saisir par la police alors qu'ils étaient au beau milieu d'une "affaire importante". Un des associés réussit à s'enfuir, le deuxième accepta de devenir un agent des services de renseignements du pays, en échange d'une réduction de peine, et lui-même fut sur le point d'être condamné à une peine de vingt-cinq ans de prison. Bien qu'il engageât sur le champ un avocat renommé, celui-ci lui avoua cependant qu'il y avait peu de chance qu'il échappe à une peine de plusieurs années de réclusion et que tout ce que l'on pouvait espérer était de tenter d'en réduire quelque peu le nombre. Abattu, il finit par rencontrer dans les jours qui suivirent un juif d'un certain âge dans un restaurant qui le voyant dans cet état, l'aborda et lui demanda la raison de sa peine. Pensant que la curiosité de



cet homme ne pouvait lui être d'aucune utilité, il se déroba dans un premier temps à ses questions mais lorsqu'il insista en soutenant qu'il pourrait peut-être l'aider, il finit par lui confier toute son histoire. « Il me semble que rien d'utile ne sortira de cet avocat, lui dit-il, viens plutôt avec moi chez le Tsadik Untel, sa bénédiction te sera infiniment plus profitable ! ». Il le conduisit alors chez un grand Tsadik qui vivait à cette époque à New York et qui le bénit en lui souhaitant de réussir.

Lorsque le jour du jugement arriva, l'avocat se fit attendre. Après un certain temps, il finit par téléphoner pour annoncer qu'il avait raté son vol et qu'il lui serait impossible d'arriver au procès, il envoyait donc un de ses élèves qui était chargé de le remplacer. En effet, peu après, arriva un homme qui selon toutes les apparences était entièrement novice dans le métier. Au terme d'une longue et fastidieuse plaidoirie dans laquelle l'avocat se perdit en arguments sans aucune valeur et en paroles inutiles, le juge annonça soudainement que, faute de preuves contre l'accusé l'affaire était close et toutes les charges qui portaient contre lui étaient donc nulles et non avenues. Ce dernier n'en crut pas ses oreilles, en un instant sa situation avait basculé du désespoir le plus noir à la joie indescriptible d'avoir été innocenté. Il s'enquit de savoir comment cela avait-il été possible auprès de son avocat. Celui-ci lui expliqua que le juge était son grand-père et désirant l'encourager dans la première affaire qu'il plaidait dans un

tribunal, il avait décidé de rendre un verdict en accord avec la défense. Lorsque notre homme retourna chez le Tsadik pour le remercier de sa bénédiction, le Rav l'enjoignit à mettre les Tefillin en signe de reconnaissance au Créateur, ce qui fut pour lui le premier pas dans le chemin d'un total repentir. Si un être de chair et de sang prenant son **petit-fils** en pitié fut prêt pour cela à effacer la culpabilité évidente d'un homme combien plus notre Père Céleste est-il disposé à nous innocenter de nos fautes si seulement nous désirons nous comporter envers lui comme des **fil**s envers leur Père.

Rachi explique à propos du verset « *Afin de t'introduire dans l'alliance d'Hachem* » (Nitsavim 29, 11) : « Telle était la coutume de ceux qui contractaient une alliance : ils érigeaient une paroi d'un côté et une de l'autre côté et ils passaient entre les deux. » Un des Tsadikim de notre génération l'explique de la manière suivante : celui qui désire contracter une alliance avec Hachem en se repentant de ses actes devra ériger une paroi derrière lui et ne plus penser du tout à son passé. Il devra se considérer comme un nouveau-né, une nouvelle personne. De même, il érigera une paroi entre lui et son avenir sans penser à la manière dont il pourra surmonter une telle tâche. De la sorte, il pourra se présenter devant son Créateur et contracter une nouvelle alliance avec Lui.

L'auteur du Kol Arié renforce cette idée à partir de l'enseignement suivant (Roch



Hachana 16b) : « On ne juge une personne qu'en fonction de ses actes au moment présent, comme il est dit (au sujet de Ichmaël, n.d.t) : "*Car D. entendit la voix de l'enfant de l'endroit où il se trouvait*". » (Béréchit 21, 17) Si Ichmaël, fils d'une servante, n'a été jugé que selon ses actions présentes, à plus forte raison les fils du D. Vivant, descendants d'Avraham, Its'hak et Yaakov qui ne désirent en leur for intérieur qu'une seule chose, accomplir la Volonté Divine doivent l'être également. Et bien qu'il leur arrive parfois de trébucher en succombant à leurs tentations, il est certain qu'en acceptant sincèrement de réparer leurs erreurs, ils seront jugés suivant cette résolution du moment. Néanmoins, une condition est requise : que l'homme fasse halte et volte-face pour se diriger dorénavant dans le bon sens. On peut trouver à cela une allusion à travers le commentaire du Baal Hatourim sur le verset de la Paracha de Nitsavim (30, 6) : "וּמַלְא' אֱלֹקֶיךָ אֶת לִבְךָ וְאֶת לֵב זֶרַע" « Et Hachem circoncirca ton cœur et le cœur de ta postérité » dont les initiales des mots forment le nom du mois d'Eloul (אֱלוּל). De même, ajoute le Baal Hatourim, dans le verset לֹא הָאִמְנָה לֵיל לראות בטוב ה' les lettres du premier mot sont les mêmes que celles du mot Eloul ce qui signifie qu'à partir du mois d'Eloul, l'homme doit être saisi de crainte d'Hachem." Cependant, les lettres du mot לֹא sont certes les mêmes que celles du mois d'Eloul mais elles sont écrites dans le sens inverse pour évoquer que le travail qui incombe à l'homme est de cesser de courir dans le mauvais sens et

de diriger dorénavant ses pas dans la bonne direction.

Commencer sous un bon signe : sourire à l'année pour que l'année nous sourisse

Il faut savoir qu'une partie importante du travail de Roch Hachana consiste à placer cette journée sous le signe de la bienveillance. Le Choul'han Aroukh (Ora'h 'Haïm 593, 1) rapporte que : "On a l'habitude de manger de la Roubia (des haricots blancs, dont le terme araméen roubia évoque la profusion, ceci afin qu'Hachem multiplie nos mérites, n.d.t)" et le Réma ajoute : "et certains ont coutume de manger la pomme trempée dans le miel et disent 'renouvelle pour nous une année douce'..."

Rav Chlomo Kluger (Hagahot 'Hokhmat Chlomo) précise qu'il ne s'agit pas de consommer ces aliments comme une occasion de prononcer une prière car la prière n'est pas opportune au moment où l'on mange. L'intention est de révéler et de montrer (par un signe extérieur, n.d.t) que l'on est confiant qu'Hachem décrètera sur nous une bonne année. Ceci est d'autant plus vrai d'après ce que j'ai écrit dans les commentaires sur la Paracha de Ki Tavo (année 5612) qu'à Roch Hachana **l'homme doit être joyeux et dire que tout ce qu'Hachem accomplit est pour le bien "**

Le Nétivot Chalom raconta une fois au sujet d'un Tsadik qu'une année, le soir de Roch Hachana, alors qu'il s'apprêtait à prononcer le Kiddouch, le vin se renversa et lorsqu'il coupa ensuite le pain du Motsi, la 'Hala lui échappa des mains.



Pour finir, le poisson brûla et fut immangeable. Lorsque la Rabbanite constata cette succession de 'catastrophes', elle se mit à craindre un mauvais signe du Ciel, en particulier à Roch Hachana où l'on s'efforce au contraire de multiplier les bons présages. Elle se demanda avec inquiétude pourquoi Hachem agissait ainsi envers eux. Mais le Tsadik la rassura en lui disant qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter le moins du monde. En effet, l'usage de consommer des aliments doux et agréables a pour but de rendre l'homme serein et joyeux. Il en découle que la raison des "signes" est en réalité d'agir sur le cœur de la personne pour qu'elle demeure sereine joyeuse et confiante dans son salut. « Dès lors, si malgré ces quelques 'mésaventures', nous savons rester de bonne humeur et confiants dans la bienveillance Divine, lui dit-il, il est certain que nous mériterons une bonne année car ce que le cœur ressent constitue le meilleur présage de miséricorde et de bienveillance (à plus forte raison, demeurer serein après de telles épreuves est une preuve de confiance authentique). » C'est d'ailleurs toute la teneur de l'enseignement de Rav Chlomo Kluger : l'homme doit s'abstenir de se plaindre pendant cette journée à cause de toutes sortes de contrariétés qu'il pourrait y rencontrer. Parfois, pour une raison imprévue, il peut devoir prier dans un endroit différent de celui qu'il aurait désiré ce n'est qu'un exemple parmi des dizaines d'autres occasions où le Yétser Hara tente de le démoraliser. Toute

personne sensée ne se laissera pas entraîner dans ce piège mais décidera de tout accepter avec amour et de se réjouir de ce jour. Grâce à cela, elle pourra mériter la délivrance, la miséricorde Divine et une année bonne et douce.

Une année, le soir de Roch Hachana Rabbi Yéhouda Pétaya était majestueusement attablé, tout de blanc vêtu, entouré de ses invités. Un grand chandelier illuminait la pièce. Or, un des convives bouscula la table par mégarde et fit tomber le chandelier, provoquant ainsi l'extinction des bougies. Les ténèbres régnèrent brusquement dans la salle à manger, mais Rabbi Yéhouda garda son calme. En raison de l'obscurité, lorsque la Rabbanite arriva tenant un plateau de poissons, celui-ci lui échappa des mains et tout son contenu se répandit par terre. Rabbi Yéhouda se leva pour essayer de comprendre ce qui se passait. Mais c'est alors que, malheureusement, il glissa sur le jus de poisson, trébucha et salit entièrement ses vêtements de fête. Pendant tout ce temps, il se contenta et ne se mit pas le moins du monde en colère. Il témoignera par la suite n'avoir jamais vécu une année aussi bonne et douce que celle-ci. Il sentit une grande bienveillance du Ciel et il réussit autant dans toutes ses entreprises, y compris dans le domaine spirituel, où il mérita de dévoiler de nouveaux commentaires dans son étude de la Torah.

Chacun à son niveau pourra puiser dans cette anecdote la certitude que l'essentiel de la réussite de ce jour dépend de son aptitude à contrôler sa colère.



Une année à Roch Hachana, Rabbi Issakhar Dov de Radovitch tarda à venir à la synagogue pour sonner du Chofar. Lorsqu'il arriva enfin, il raconta une histoire qui s'était déroulée au temps du 'Hozé de Lublin. Une fois, ce dernier avait volontairement retardé sa venue. Se trouvant indigne d'accomplir cette sainte tâche Il s'était mis à examiner ses actes afin d'y trouver un quelconque mérite. Après un long moment, il se souvint d'une anecdote qui lui insuffla la force de venir remplir son obligation : un jour, il s'était engagé à accomplir une Mitsva et avait fixé avec son serviteur de se lever tôt le matin et de s'en occuper le plus rapidement possible. Malheureusement, le soir, ce dernier oublia de placer près du lit de son maître un récipient d'eau pour les ablutions matinales. A son réveil, le 'Hozé qui avait pour usage de ne pas poser le pied à terre avant de faire ses ablutions n'eut d'autre choix que d'attendre que son serviteur arrive. Comme celui-ci tardait à venir, il en conçut de la peine car il allait devoir repousser la Mitsva dont il s'était chargé. Il décida alors de le réprimander pour son manque de responsabilité lorsqu'il arriverait. Néanmoins, dans un deuxième temps, il se reprit et pensa : « Toute cette hâte n'est destinée qu'à accomplir une Mitsva afin de réjouir le Créateur et à présent je vois que Sa Volonté est de ne pas l'accomplir. Par conséquent, pourquoi me mettrais-je en colère ? » Il décida alors de réprimer son irritation et d'accueillir son serviteur sans faire la moindre remarque. Et en effet, lorsque celui-ci arriva enfin, il déploya des

efforts considérables afin de lui présenter un visage avenant. Lorsqu'il se souvint de cette histoire le 'Hozé se rendit à la synagogue afin de sonner du Chofar. Certes, nous n'avons pas idée de la grandeur et de la sainteté du Rabbi de Lublin, néanmoins, cela constitue pour nous un exemple de plus que l'essentiel du travail de l'homme réside dans ses efforts pour éviter la colère.

« Toute année pauvre à son début... » : se considérer comme pauvre et démunie de tout

La Guémara (Roch Hachana 16b) enseigne : « Toute année pauvre à son début deviendra riche à son terme » et Rachi d'expliquer : « Lorsque les Bné Israël se considèrent comme démunis de tout à Roch Hachana dans leurs supplications et leurs prières, comme il est dit (Michlé 18, 23) : *« le pauvre parlera en suppliant »*.

Cela signifie que chacun devra se considérer durant ces jours-là comme ne possédant rien du tout, car c'est la vérité : personne ne peut être certain de ce qui est dans ses mains. Et même ce qui lui a été déjà octroyé l'année dernière est remis en cause cette année. Cependant en remplissant son temps comme il se doit avec sa prière, l'homme est en mesure d'accomplir de grandes choses. Le Rav de Brisk avait l'habitude de réciter des Tehilim pendant toute la journée de Roch Hachana. Il expliqua sa conduite ainsi « En ce jour, chacun ressemble à un homme qui a perdu tous ses biens, à D. ne plaise. Même celui dont la subsistance était assurée jusqu'à présent,



dont la famille était en bonne santé et qui était tranquille dans les autres domaines de l'existence, doit savoir que tout cela ne repose sur rien. Tout est pesé à nouveau sur les plateaux de la balance et le résultat final dépend de lui-même. Il lui incombe donc de solliciter la miséricorde Divine et de supplier qu'Hachem lui donne une bonne année.

C'est l'intention de la prière (que l'on récite dans les Sli'hot à cette période, n.d.t) כְּדֵלִים וְכֹרֵשִׁים דִּפְקֵנוּ דְּלִתְךָ : « Comme des pauvres démunis de tout, nous venons frapper à Ta porte », ce n'est pas une parabole galvaudée mais la vérité authentique même dans le domaine matériel : en ces instants, nous sommes littéralement nus et démunis de tout !

